

Formation théorique et pratique, elle permet d'aborder la réglementation en vigueur sur les conduits de fumée (avec notamment la dernière révision du DTU 24.1)



PERSONNES CONCERNÉES

Chefs d'entreprises, poseurs, technico-commerciaux, ramoneurs, chauffagistes, techniciens de maintenance...



MODE D'ÉVALUATION

Début de la formation : QCM pour mesurer les prérequis
Fin de la formation: QCM pour mesurer les acquis



NIVEAU REQUIS

Ouvert aux débutants et aux confirmés
Certification Qualibois ou non



DURÉE

2 jours, soit 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min. 8 stagiaires
Max. 16 stagiaires



FORMATEUR

M. Lutz - ENR Consulting - Expert judiciaire spécialisé en fumisterie et appareils de chauffage au bois



TARIF

660€ HT / participant ou 630€ HT si + de 3 pers de la même entreprise



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Formation réalisée par un expert du domaine

Réglementation complète sur les conduits de fumée (nouveau DTU 24.1 du 09 sept. 2020)

Travaux pratiques de mise en œuvre des conduits de fumée et des accessoires Modinox

Mise en évidence des principales erreurs commises sur les chantiers

CONCEVOIR & METTRE EN ŒUVRE DES CONDUITS DE FUMÉE DANS LA MAISON INDIVIDUELLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- + **Connaître** le fonctionnement d'un appareil à bois
- + **Savoir dimensionner** un appareil de chauffage et son conduit de fumée
- + **Savoir diagnostiquer et mettre en œuvre** un conduit de fumée et un conduit de raccordement en conformité avec les DTU 24.1 et 24.2
- + **Connaître et savoir mettre en œuvre** les solutions de réhabilitation des conduits de fumée : tubage, chemisage, solutions sous avis technique
- + **Maîtriser** les zones 2 et 3 pour les poêles à granulés étanches

PROGRAMME DE LA FORMATION

GÉNÉRALITÉS

- Réglementation
- Les combustibles bois
- La combustion du bois
- Les appareils de chauffage indépendants au bois

CONCEPTION DE L'INSTALLATION

- Dimensionnement des appareils de chauffage indépendants
- Désignation des conduits de fumée selon NF EN 15287
- Dimensionnement du conduit de fumée suivant NF EN 13384

MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION

- Mise en œuvre des conduits de fumée suivant DTU 24.1 de septembre 2020
- Mise en œuvre des conduits de raccordement suivant DTU 24.1. et DTU 24.2
- Modérateur de tirage
- Réhabilitation et tubage des conduits de fumée

MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS

- Aménée d'air comburant
- Mise en œuvre des inserts, des poêles et cuisinières
- Mise en œuvre des poêles étanches en zones 2 et 3

RÉCEPTION ET MAINTENANCE

- Mise en service des appareils et réception des travaux

COMMENT S'INSCRIRE ?

EN LIGNE - SUR NOTRE SITE INTERNET

Sélectionnez la formation souhaitée puis choisissez parmi celles qui vous conviennent le mieux en terme de date et de localisation. Remplissez ensuite le formulaire en ligne. Vous recevrez par la suite une confirmation d'inscription avec toutes les modalités utiles à son bon déroulement.



WWW.MODINOX.COM/
FORMATIONS




PAR MAIL


Pour finir, il est aussi possible de remplir le bulletin d'inscription et nous le renvoyer scanner par mail à l'adresse suivante : academie@altema.pro

EN CONTACTANT VOTRE COMMERCIAL ALTEMA



LES MODES DE RÈGLEMENT DES FORMATIONS :

-  Formation Réglementation Fumisterie
-  Formation Qualibois AIR & EAU
-  Formation Juridique

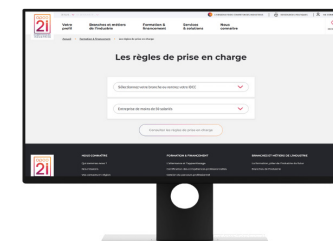
-  Formation Maintenance & Entretien
-  Formation Habillage de cheminées
-  Formation Commerciale

Règlement par chèque à l'ordre de **ENR Consulting** ou par virement bancaire
Adresse :
12 rue des perdrix
67370 PFETTISHEIM

Règlement par virement bancaire pour **ID4 Formations**

LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

Vous bénéficiez de la possibilité de demander une prise en charge de votre formation par un Opérateur de Compétences (OPCO) qui varie en fonction de la taille de votre entreprise et de votre branche d'activité.



6 ÉTAPES À SUIVRE POUR FAIRE SA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

- 1 **ENVOYEZ** votre demande d'inscription
Envoyez-nous votre demande d'inscription en remplissant le bulletin d'inscription accompagné du règlement. Pour s'inscrire, 3 moyens s'offrent à vous, voir page de gauche.
- 2 **RECEVEZ** votre confirmation d'inscription
Vous recevrez en retour la convention et le programme de la formation.
- 3 **CONTACTEZ** votre Opérateur de compétences
Contactez votre OPCO pour obtenir la demande de dossier de prise en charge.
- 4 **ENVOYEZ** votre dossier de prise en charge
Envoyez votre dossier de prise en charge à votre OPCO avec la convention de formation et le programme de celle-ci. Vous obtiendrez ensuite la réponse de l'OPCO.
- 5 **PARTICIPEZ** à la formation souhaitée
Participez ensuite à la formation sélectionnée dans une de nos agences ALTEMA.
- 6 **CONTACTEZ** votre Opérateur de compétences
Une fois votre formation effectuée, vous obtiendrez, la feuille d'émargement, une attestation ainsi qu'une facture acquittée à transmettre à votre OPCO pour prise en charge.

BULLETIN D'INSCRIPTION



Préinscrivez-vous sur notre site internet :
www.modinox.com - rubrique «formations»

À retourner par mail à l'adresse : academie@altema.pro

✓ LES PARTICIPANTS

NOM & PRÉNOM	FONCTION	CODE FORMATION	DATE	LIEU

✓ L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Nom & Prénom du dirigeant :

Adresse :

CP : Ville : Tél :

E-mail :

N° Siret : Code APE :

Agence ALTEMA : Commercial :

✓ LE FINANCEMENT

Passez-vous par un organisme de financement de formation ? OUI NON

Organisme financeur : Contact :

Adresse : CP : Ville :

Tél : E-mail :

J'atteste en cochant cette case de disposer des pré-requis nécessaire à la participation de ma formation

J'ai lu et j'approuve les conditions générales de vente

Date et signature : / /

Cachet de l'entreprise

BULLETIN D'INSCRIPTION



Préinscrivez-vous sur notre site internet :
www.modinox.com - rubrique «formations»

À retourner par mail à l'adresse : academie@altema.pro

✓ LES PARTICIPANTS

NOM & PRÉNOM	FONCTION	CODE FORMATION	DATE	LIEU

✓ L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Nom & Prénom du dirigeant :

Adresse :

CP : Ville : Tél :

E-mail :

N° Siret : Code APE :

Agence ALTEMA : Commercial :

✓ LE FINANCEMENT

Passez-vous par un organisme de financement de formation ? OUI NON

Organisme financeur : Contact :

Adresse : CP : Ville :

Tél : E-mail :

J'atteste en cochant cette case de disposer des pré-requis nécessaire à la participation de ma formation

J'ai lu et j'approuve les conditions générales de vente

Date et signature : / /

Cachet de l'entreprise

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DESIGNATION :

La société ALTEMA met en place et dispense des formations sur l'ensemble du territoire national en partenariat.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION :

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ALTEMA pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT :

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer au moment de l'inscription, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

PRISE EN CHARGE :

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande

de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ALTEMA ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

ANNULATION PAR LA SOCIÉTÉ :

ALTEMA se réserve le droit d'annuler la formation 8 jours avant la session si celle-ci n'atteint pas le nombre de participants minimum requis. Vous serez dans ce cas là prévenu par mail ou par téléphone ainsi que d'un éventuel report de date.

ANNULATION PAR LE CLIENT :

Pour toute annulation à l'initiative du client plus de 10 jours avant le début de la session, ALTEMA facturera 50% du montant de la formation. Passé ce délai, ce sera la totalité du montant qui sera facturée.

PROGRAMME DES FORMATIONS :

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR :

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

HEBERGEMENT ET REPAS :

Le/les déjeuners sont pris en charge par nos soins. Cependant, tout hébergement reste à votre charge.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société ALTEMA sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.